

# LE JOURNAL

Saint-Jouin-Bruneval

TRIMESTRIEL - Sept. / Oct. / Nov. / Dec. - Bulletin d'information de la commune de Saint-Jouin-Bruneval

Rédaction et administration : 1 place Major général John Frost / 76280 Saint-Jouin-Bruneval  
 Site : www.st-jouin-bruneval.fr / Mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr / Tél. : 02 35 20 74 43



## POULES, COQS, PIGEONS, LAPINS LE RETOUR

Le 27<sup>e</sup> salon avicole se tiendra du vendredi 18 au dimanche 20 novembre 2011 au gymnase de St Jouin-Bruneval. Plus de 80 éleveurs de Normandie et des régions voisines viendront présenter des centaines d'animaux de basse-cour.



## ÉDITO

Dans ce nouveau numéro, je souhaite mettre en avant ce qui permet aux habitants de notre village de se rencontrer, d'échanger, de partager, de tisser du lien social. Pour accompagner ce « mieux vivre ensemble » l'action municipale développe des lieux de vie comme la restructuration du centre bourg ou la plage, elle contribue aussi à l'animation du village et affirme son soutien à la vie associative. La participation des habitants à la vie du village est un des piliers de la citoyenneté auquel l'équipe municipale est très attaché.

Si nous œuvrons à la réalisation d'équipements et d'espaces publics, c'est pour redynamiser le village en créant des lieux de vie plus attractifs. Ces projets majeurs sont conditionnés par les subventions et les partenariats du Conseil Général, la Région, de l'Etat et de l'Europe : City Stade, Cheminements piétons, réfection de la salle polyvalente, jardins familiaux, création des logements « Clos des Jardiniers », la plage, l'espace multi-accueil qui intégrera le foyer des anciens et la bibliothèque, la mairie-poste, la place du marché seront replacés au coeur du bourg. Notre mission municipale est de réaliser les équipements dont St-Jouin-Bruneval a besoin, pour le bien être collectif.

Nous encourageons aussi les activités, les animations et actions collectives qui concourent à revitaliser la vie communale et à rapprocher les gens. Citons pêle-mêle : le marché nocturne, le journal communal, le site internet, les expositions et spectacles. Nous soutenons aussi la réouverture d'un second café, la tenue du salon avicole, les animations du comité des fêtes, les associations qui se sont mobilisées pour empêcher le port méthanier. Il est évident que Saint-Jouin-Bruneval ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans la motivation de ses bénévoles. Grâce à eux, nous sommes une commune animée, attractive... en un mot vivante ! Je souhaite que ce journal permette à tous de mieux connaître notre tissu associatif et de s'y impliquer.

*Bien cordialement*  
 François Huber



## VIE ASSOCIATIVE, JE M'Y RETROUVE

Près de trente associations sont actives à Saint-Jouin-Bruneval. Animées par une poignée de généreux bénévoles soutenus par la municipalité, elles apportent au village une richesse sociale, culturelle et sportive. La rentrée est l'occasion de rappeler ce qu'est une association, son rôle majeur, son utilité publique.

Qui n'a jamais entendu parler de la « loi 1901 », celle qui régie une association à but non lucratif ? Plus d'un million d'entre elles existe sur tout le territoire national. Alors, forcément, tout le monde a au moins un parent, un voisin, un copain, quand ce n'est pas soit même, qui adhère à une association.

Les associations prônent des valeurs essentielles de partage et d'ouverture à l'autre. Autant de raisons pour que les élus de Saint-jouin-Bruneval s'engagent à leur côté.

(Lire suite p. 12 )



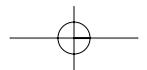
CONSEIL MUNICIPAL P. 4



L'ÉTÉ EN IMAGES P. 10



ASSOCIATIONS P. 12



## 2/ NOUVELLES DE ST-JOUIN-BRUNEVAL

### AGRICULTURE CAFÉS INSTALLATIONS

Déjà expérimentés dans d'autres régions de France, les « cafés installations » proposent des rencontres régulières entre les porteurs de projet en agriculture, des agriculteurs, des jeunes installés et des citoyens désirant favoriser l'installation agricole. A chaque rencontre, les participants partagent et échangent dans la convivialité des projets des uns et des expériences des autres, ceci afin d'aider les porteurs de projet à murir leur idée d'installation, de répondre à leurs questions et à leurs incertitudes. Organisé par Terre de lien, la confédération paysanne, le GRAB, les défis ruraux et le réseau régional des AMAP, ce premier rendez vous a réuni une trentaine de personnes qui ont bénéficié des témoignages de Mathieu Grenier, éleveur laitier, et Clément Lechartier, maraîcher biologique. Deux jeunes qui ont expliqué leur parcours, leurs difficultés et leurs réussites dans la concrétisation de leur projet. Un riche débat s'est instauré entre les agriculteurs et les participants.



Nombreux participants au Foyer des Anciens.

Ces cafés installations sont pour le moment destinés à ceux qui désirent s'installer sur le pays des Hautes Falaises, mais l'initiative pourrait être étendue sur tout le département. D'autres rencontres auront lieu en septembre sur des thématiques plus spécialisées (accès au foncier...) Une première édition réussie qui favorise une bonne intégration des personnes non issues du milieu agricole.

Terre de liens : Camille de Rostolan  
[hn@terredeliens.org](mailto:hn@terredeliens.org) / 09 70 20 31 17  
 Confédération paysanne : Nicolas Crampon  
[cp76@wanadoo.fr](mailto:cp76@wanadoo.fr) / 02 35 95 66 66  
[www.terredeliensnormandie.org](http://www.terredeliensnormandie.org)  
[www.espoir-rural.fr](http://www.espoir-rural.fr)

### PLAISIR DES PETITS ET GRANDS NOUVEAUTÉS À LA FERME DES FALAISES

À l'origine, l'activité principale de la ferme des Falaises était l'élevage des rongeurs avant qu'elle n'accueille des animaux des cinq continents. Un cheptel qui ne cesse de s'agrandir. Mais toutefois, le public était en manque des petits rongeurs car si cobayes, lapins nains ou géants étaient visibles, point de rat, gerbille et autre. Afin de répondre à cette demande, David et Sylvie Leclerc ont décidé de les mettre en exposition en créant une mise en scène. Ils ont mis en place des box vitrés dans lesquels sont implantés des petites maisons. Ainsi les enfants auront le bonheur d'apercevoir un museau se pointer à une fenêtre, de voir souris, gerbilles, hamsters sortir d'une porte, courir sur un toit à côté de jolis chinchillas perchés sur une branche ou bien encore des rats domestiques, animaux très sympathiques et intelligents qui peuvent faire de bons compagnons. L'occasion vous est donnée aussi de contempler les gros lapins et leurs petits, d'admirer la volière avec ses oiseaux exotiques.



Souris, gerbilles et hamsters à la ferme des Falaises.

### ERDF : « SOUS LES LIGNES, PRUDENCE RESTONS À DISTANCE »



ERDF, gestionnaire des réseaux publics de distribution d'électricité, renouvelle sa campagne nationale de sensibilisation « Sous les lignes, prudence restons à distance ». Cette campagne s'adresse naturellement à tous avec des messages spécifiques destinés aux pêcheurs, aux pratiquants de sports et loisirs, aux

agriculteurs et aux professionnels du bâtiment dont le comportement aux abords de ces ouvrages peut présenter un danger. Les accidents, certes peu nombreux, peuvent être évités par le simple respect des consignes élémentaires de sécurité.

## YANN LE CORRE SAUVE UN PLAISANCIER



Yann Le Corre, le jour du drame.

Le temps n'était pas au beau fixe le vendredi 8 juillet, vers 18 heures. Cela n'a pas empêché deux octogénaires, qui viennent en vacances au camping du village depuis une trentaine d'années, de prendre la mer depuis la vailleuse de Bruneval, à bord d'un petit bateau. Le vent, la marée montante et les forts courants à cet endroit, ont fait chavirer l'embarcation et les deux hommes.

Plusieurs personnes ont été témoins de la scène. Parmi eux, un courageux Saint-Jouinois a plongé pour venir à leur secours pendant que l'alerte aux

sauveteurs était lancée. Yann Le Corre est un jeune marin pêcheur de Bruneval âgé de 24 ans. Alors qu'il était en train de pêcher entre la plage du Grouin et le Perrey de Bruneval, Yann raconte : « je les ai vus prendre la cale, s'éloigner un peu, quand le bateau a essuyé une première vague. Les deux plaisanciers se sont retenus par le bout, et ont tenté de revenir. Puis une deuxième vague a complètement emmené les deux personnes vers l'endroit où les courants sont les plus forts, là où il y a le plus de remous. Je suis pêcheur, je connais le coin pour ses dangers. J'ai mis dix minutes pour arriver à cet endroit, et les ai vus, tous deux, qui flottaient. Le deuxième homme a alors disparu. J'ai appris ensuite qu'il avait été récupéré par un autre bateau.» Le jeune pêcheur, en état de choc et en hypothermie, a réussi à sauver un des deux naufragés.

Pour cet acte de dévouement et de courage, une cérémonie sera organisée à la mairie pour remercier ceux qui ont œuvré lors de ces opérations de sauvetage. Yann Le Corre, les gendarmes, la sécurité civile, les pompiers et la SNSM y seront conviés.

## DES JARDINS FLEURIS ET DES POTAGERS

**Une passion commune pour le jardin, les fleurs, les potagers, a réuni cette année encore, jardiniers et membres du jury.**

Lundi 18 juillet, malgré une météo peu clémente, le jury emmené par Micheline Monville, adjointe au maire, s'est lancé dans la tournée des jardins. Carnet en mains, mesdames Homond et Vasse et monsieur Morice ont parcouru la commune et rempli la tâche difficile de départager les participants. Trois catégories étaient représentées : jardins et fermes fleuries, abords de routes et potagers. Si la propreté et l'entretien demeurent un critère incontournable, d'autres viennent compléter l'évaluation, comme l'harmonie des formes et des couleurs, la variété, la production de semis, la récupération des eaux. Tous les concurrents seront invités le 1<sup>er</sup> octobre par la municipalité, pour la remise des diplômes et des prix.



Membres du jury : Marie Vasse : hortultrice à Heuqueville, Dany Homond : habitante de St-Jouin, M. Morice : Gonneville la Mallet ancien garde champêtre et également membre jury de Criquetot.

En savoir plus :  
[www.st-jouin-bruneval.fr](http://www.st-jouin-bruneval.fr)

## INONDATIONS RÉAMÉNAGER SON LOGEMENT FACE AU RISQUE

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux organise un forum « Inondations : réaménager son logement face au risque », qui se déroulera à Epouville (salle Gaston Grimoux) les vendredi 23 et samedi 24 septembre 2011. L'objectif est d'informer la population sur les actions individuelles visant à réduire les dommages sur sa maison en cas d'inondation : diagnostic de vulnérabilité, barrières anti-inondations, organisation des pièces de la maison, utilisation de matériaux hydrofuges... Des professionnels présenteront tout au long de ce forum les équipements qu'ils commercialisent pour une meilleure adaptation du logement au risque. Outre la visite des stands des exposants, vous pourrez découvrir diverses animations et démonstrations durant la journée du samedi et assister à des conférences le vendredi après-midi (conférences accessibles sur inscription). Venez nombreux. L'accès est gratuit.

Le programme est en ligne à compter de fin août sur le site :



<http://smbv-pointedecaux.fr/>  
Contact : 02 35 55 06 95

## ÉBOULEMENT À BRUNEVAL



Suite à l'éboulement le site reste instable et très dangereux. La partie située à droite, depuis le lieu d'éboulement jusqu'au perrey, menace de se détacher. L'orientation oblique principale des failles révèle qu'il s'agit de joints de tension préexistants dont on trouve le pendant de l'autre côté, au sud de la vailleuse de Bruneval. Ces joints non silicifiés et très anciens géologiquement diminuent la cohérence de la craie et ont fracturé les bancs de silex. Il est important de rappeler, par ailleurs, qu'une grande partie de la construction du terminal pétrolier a été effectuée avec des pétardages à l'explosif. Les vibrations ont donc accentué la fragilité préexistante dès la fin des années 70.

## CYCLE DE CONFÉRENCE DU C.A.U.E

Vendredi 21 octobre 14h00, Paul Chemetov - Salle polyvalente.



Paul Chemetov, architecte et urbaniste français, travaille sur de grands projets publics. Il est diplômé de l'École nationale des beaux-arts en 1959. Paul Chemetov se voit attribuer en 1980 le Grand prix national d'architecture.

## BRÈVES

### PEINTURE À L'ÉCOLE MATERNELLE

L'équipe des Services Techniques a œuvré durant l'été pour repeindre les boiseries de l'école maternelle.

### ANTHONY FARCY NOUVEL EMPLOYÉ COMMUNAL



Anthony Farcy a pris ses fonctions début juillet aux Services Techniques de St Jouin-Bruneval en remplacement de M. Bertin. Il a en charge la propreté et la surveillance de la plage le lundi et le mardi, en juillet et en août. Les autres jours de la semaine, il est affecté aux espaces verts et aux travaux d'intérieur liés aux locaux communaux.

### OPÉRATION TAILLE DES HAIES

Cet été, l'ensemble des haies des terrains et espaces publics communaux a été taillé. Un imposant volume de déchets verts !

### NOUVELLE TONDEUSE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

L'ancienne tondeuse âgée de 15 ans devenait vétuste et n'était plus conforme aux normes. Elle présentait de grandes réparations, c'est pourquoi une nouvelle tondeuse a été rachetée. De plus, celle-ci est homologuée pour aller sur la route.



## 4/ ST-JOUIN-BRUNEVAL ÉVOLUE

### 29 MARS 2011 - DÉLIBÉRATIONS

- 1 Validation de l'architecte pour la salle polyvalente
- 2 Centre bourg : validation espaces verts
- 3 Léproserie : cession de la bâtisse à Alcéane
- 4 Léproserie : subvention accordée à Alcéane
- 5 Annule et remplace la délibération Alcéane/Léproserie
- 6 Chemin piéton Grand Hameau sécurisation chemin piéton
- 7 50<sup>e</sup> tranche d'extension de réseaux (plage de St Jouin-Bruneval + aire de camping car)
- 8 52<sup>e</sup> tranche de renforcement de réseaux (poste la Mare)
- 9 25<sup>e</sup> tranche d'éclairage public programme 2011
- 10 Achat d'une tondeuse TORO et d'un souffleur pour le service technique
- 11 Subvention vélo tout en Caux
- 12 Subvention la Valleuse des Arts
- 13 Stages d'arts plastiques
- 14 Convention avec le centre de gestion pour les prestations du service Archives
- 15 Remboursement paiement salle polyvalente (Mme MARQUEZ et Mme MARIE)
- 16 Reversion de l'indemnité électorale
- 17 Indemnité régie d'avance

### 14 AVRIL 2011 - DÉLIBÉRATIONS

- 1 Vote du CA 2010
- 2 Vote du compte 1068



#### 3 Vote des 4 taxes

- 4 Vote du budget primitif 2011
- 5 Convention pompiers plage
- 6 Aide à la replantation de haies 2011 convention avec le CAUE
- 7 Subventions fascines - programme 2011
- 8 Emploi saisonnier polyvalent été 2011 - nettoyage sanitaire plage - surveillance - entretiens divers
- 9 Jurés d'assises

### 3 MAI 2011 - DÉLIBÉRATIONS

- 1 Aménagement du territoire : Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

### 14 avril 2011 / DÉLIBÉRATION 3 :

## Réforme de la taxe professionnelle et taux d'imposition 2011

La réforme de la Taxe Professionnelle est entrée en vigueur en 2011. Cette réforme ne s'est pas limitée à la suppression de la Taxe Professionnelle et à son remplacement par une nouvelle cotisation économique. Elle a modifié la répartition des impôts

locaux entre les différents niveaux de collectivités. Depuis 2008, le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition de 3 des 4 taxes : taxe habitation, taxe foncière non bâtie, et TP (seule la taxe foncière a subi une variation).

SAINT-JOUIN-BRUNEVAL		MOYENNE DÉPARTEMENTALE		MOYENNE NATIONALE	
TH* :	14,42	TH :	24,40	TH :	23,54
TFB** :	10,37	TFB :	25,45	TFB :	19,67
TFNB*** :	18,14	TFNB :	41,77	TFNB :	48,18
CFE**** :	18,02	CFE :	-	CFE :	25,22

Les taux que vous pourrez lire sur votre feuille d'imposition sont donc des taux recalculés ou « taux de référence » issus de la réforme de la taxe professionnelle, c'est-à-dire issus de la nouvelle répartition des impôts locaux entre les différents niveaux de collectivités.

\* Taxe d'Habitation \*\* Taxe Foncière Bâti \*\*\* Taxe Foncière Non Bâti \*\*\*\* Contribution Economique Territoriale.

### 16 juin 2011 / DÉLIBÉRATION 1 :

## Le conseil municipal délibère sur la fusion avec la CODAH

Dans ce contexte, les maires et les élus du canton de Criquetot-l'Esneval peuvent légitimement être inquiets. Comme bon nombre de leurs collègues, les élus de Saint-Jouin-Bruneval se posent de multiples questions qui sont pour l'heure sans réponses. « Le projet de fusion de la communauté de communes avec la Codah est présenté en quelques lignes alors qu'il bouscule tous les périmètres existants ». Ainsi demande le conseil municipal : « quels seront nos taux d'imposition ?, comment sera réparti l'engagement financier de 12 millions d'euros contracté récemment avec le syndicat d'ordures ménagères ? ». Au niveau scolaire « quels établissements devront intégrer les lycéens : Montivilliers, Le Havre ? Les collégiens seront-ils dirigés vers Epouville ou Saint-Romain-de-Colbosc ? ». S'agissant de la ruralité « comment garantir que les espaces agricoles seront préservés ? La disparition des zones agricoles entre Dollemard et Octeville est à ce titre révélatrice ». Sur le point spécifique du port d'Antifer, les élus

municipaux posent la question des choix d'aménagement « quelles sont les énergies à développer pour le futur, quelle seront la place du tourisme et les complémentarités à développer avec Etretat... Nous devons construire un projet de territoire et pas seulement un projet économique »

Pour sa part le conseil municipal de Saint-Jouin-Bruneval a décidé le 11 juin dernier d'informer officiellement le préfet de Seine-Maritime sur le fait que les élus estiment « ne pas avoir les éléments de réponses nécessaires pour émettre un avis responsable engageant durablement l'avenir de leur territoire » et demande une concertation républicaine pour permettre d'obtenir les informations nécessaires à une telle décision. « Nous ne dénonçons pas une intercommunalité élargie, nous souhaitons une intercommunalité construite, négociée et partagée ». La date fatidique du 31 décembre 2011 ne doit pas compromettre un projet d'une telle envergure.



Micheline Monville, François Auber, Aurélien Paul et Ludovic Laurent.

## 16 JUIN 2011 / DÉLIBÉRATION 7 ET 8 :

### Rénovation de la salle polyvalente

Construite en 1981, la salle polyvalente, d'une capacité de 150 personnes, n'a jamais fait l'objet de mise aux normes pour l'accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Le bâtiment s'est progressivement dégradé. Les travaux à engager sont maintenant d'ampleur, avec la réfection totale de la toiture en terrasse, l'isolation thermique et phonique, l'électricité, le changement du revêtement de sol, les ouvrants en bois à changer, le chauffage défectueux, les accès et les sanitaires non réglementaires, le traitement des façades. De plus, à l'époque de la construction, aucun local de stockage des matériels n'avait été prévu (tables, chaises, auto-laveuse, matériels sportifs, produits d'entretien...) Tous ces éléments sont actuellement entreposés dans les entrées et dégagements de cette salle.

Le cabinet d'architecte PARTNER retenu, a proposé un agrandissement sur le parking avec création d'une pièce de stockage pour tables et chaises, local de sonorisation, et création d'un hall d'accueil avec

vestiaire. Les demandes de subventions auprès du Département sont en cours, la Région peut également être sollicitée si des normes énergétiques très strictes sont respectées. L'agrandissement et la rénovation sont estimés à 200 000€



## 16 JUIN 2011 - DÉLIBÉRATIONS

- 1 **Projet de schéma départemental de coopération intercommunales**
- 2 Mission de maîtrise d'oeuvre pour l'entretien et le renforcement des voies communales
- 3 Tarif cantine, Convention avec Défis-Ruraux
- 4 Tarif garderie
- 5 Estimatif Mémorial de Bruneval
- 6 Estimatif aire de camping car
- 7 **Annulation de la délibération n°07/2010 concernant la réhabilitation de la salle polyvalente**
- 8 **Estimatif de la salle polyvalente**
- 9 Vote des subventions aux associations
- 10 Convention Lire à la plage
- 11 Convention FSL
- 12 Convention adhésion au service de médecine préventive avec le CDG
- 13 Convention de mise à disposition de cabines de plage, Règlement et tarifs
- 14 Indemnité régie plage
- 15 Indemnité du receveur municipal
- 16 Contrat CUI
- 17 Marché Nocturne

Toute les délibérations sur :  
[www.st-jouin-bruneval.fr](http://www.st-jouin-bruneval.fr)

## COM-COM DE CRIQUETÔT

# VAGUE DE REJETS AU PROJET DE SCHÉMA DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE EN SEINE-MARITIME ÇA COINCE EN SEINE MARITIME, ÇA PASSE À CRIQUETÔT

Le préfet de région Haute Normandie, Rémi Caron, qui a soumis aux communes et Etablissements Publics de Coopération Communale (COM COM) une nouvelle carte intercommunale pour la Seine-Maritime, essuie une volée de refus des élus locaux. Les communes ou communautés de communes concernées se déclarent majoritairement hostiles. Pourtant, à la rentrée, toutes devront s'être prononcées sur les projets de regroupements ou d'extensions. Fin 2011 le préfet pourra le cas échéant, contraindre les regroupements.

Parmi les différentes fusions, le schéma du préfet prévoit à l'horizon 2012 : l'élargissement de la CODAH (Le Havre) aux com-com de Criquetôt-l'Esneval et de Caux Estuaire (Saint-Romain de Colbosc).

En dressant la liste des communes et communautés qui se sont exprimées en Seine-Maritime, on constate que seules les agglomérations du Havre et de Dieppe sont favorables à leur élargissement. Dans la pointe de Caux, Le Havre et la communauté de communes de Criquetôt ont voté en faveur d'une fusion avec la com-com de Saint-Romain de Colbosc. Peu de surprise à Criquetôt, sauf pour la position de son président (le sénateur UMP Charles Revet) qui s'est abstenu avec les maires d'Etretat et de St-Jouin-Bruneval. La communauté de communes de St-Romain a voté contre un rapprochement avec l'Agglo du Havre et la comcom de Criquetôt. La crainte de ne plus compter au sein de la nouvelle agglomération et surtout d'avoir été mis devant le fait accompli, a renforcé les opposants qui estiment manquer d'éléments chiffrés, de simulations sur les conséquences financières des rapprochements envisagés.

\*Pays des Hautes Falaises : C.C. du Canton de Valmont, C.C. du Canton de Fécamp, C.C. Campagne de Caux, C.C. de Criquetôt et C.C. Cœur de Caux.

De Caux vallée de Seine jusqu'à Fécamp, de la mer à la Seine, le projet défendu par la ville de Fécamp de passer d'une communauté de communes à une communauté d'agglomération avec le Pays des Hautes Falaises\* n'est pas inscrit au projet préfectoral, ce qui la priverait d'un million d'euros de dotations supplémentaires selon la présidente de la communauté de commune Estelle Grelier (PS). La ville de Fécamp se dit en revanche ouverte au projet d'une Communauté de communes CVS (Caux Vallée de Seine) très élargie, qui couvrirait les territoires de Fécamp à Notre-Dame-de-Gravenchon.

Les communautés de communes de Valmont, Campagne de Caux et Cœur de Caux y seraient incorporées. Yvetot réfléchit... Cette hypothèse, également absente dans le document de travail, a



Mrs. Houssaye, Cochet, Auber et Jouenne.

néanmoins peu de chance de pouvoir respecter le calendrier imposé par le préfet.



### LES PRÉSIDENTS DES COMMUNAUTÉS

Agglomération havraise  
**Edouard Philippe**  
Saint-Romain-de-Colbosc  
**Didier Sanson**  
Criquetôt-l'Esneval  
**Charles Revet**  
Caux Vallée de Seine (CVS)  
**Jean-Claude Weiss**  
Cœur de Caux (Fauville)  
**Ghislaine Prunier**  
Com com Fécamp  
**Estelle Grelier**  
Com com Valmont  
**Alain Bazille**  
Campagne de Caux (Goderville)  
**André-Pierre Blondel**

## 6/ ST-JOUIN-BRUNEVAL ÉVOLUE



LE BILLET DE VOTRE ÉLU :

**Olivier HENRY** / Adjoint en charge de la prévention des risques

Notre commune, située en littoral, est soumise à un certain nombre de risques naturels (éboulements, cavités, inondations...) et technologiques (site SEVESO d'Antifer). Depuis trois ans, la commune a participé à l'élaboration de supports réglementaires destinés à améliorer la réaction des services de l'état et de la mairie en cas d'accidents. Les récents accidents mortels survenus à Bruneval nous ont conduit en coordination avec la sous-préfecture et le Grand Port Maritime du Havre (responsable du site) à interdire la mise à l'eau d'embarcations à partir du perrey. Deux bouées de sauvetage, l'une sur le perrey de Bruneval et l'autre sur la plage de Saint-Jouin renforcent les dispositifs de secours. La sécurité est un travail quotidien qui demande l'implication de tous. Je profite de cette occasion pour remercier Philippe DRAGON, président de l'APPLA, pour sa réflexion et sa contribution à l'amélioration de la sécurité sur la cale de mise à l'eau de la plage. Au titre des réalisations à venir, la commission voirie lance pour la rentrée de septembre, la réalisation d'un chemin piétonnier au Grand Hameau, pour sécuriser l'accès des écoliers à l'arrêt de bus.

# PERREY DE BRUNEVAL



Pose de la bouée avec Ludovic Legoy, employé municipal.

## SÉCURISATION

Les habitués le savent la cale de mise à l'eau de la valleuse de Bruneval est très dangereuse. Depuis plusieurs années de nombreux accidents ont eu lieu à cet endroit. Au début de l'été 3 accidents mortels se sont produits sur cet accès à la mer. Afin de trouver une solution pour réduire les dangers, la commune a interpellé les autorités préfectorales et portuaires qui se sont réunies sur le site, pour apporter des réponses à cette situation. Devant le non respect de l'arrêté pris pour interdire l'accès au

perrey, il a été décidé de poser un bloc de béton pour empêcher l'accès à cette zone. Ce débouché à la mer est de toute évidence en mauvais état, mais il ne doit pas devenir une « zone de non droit ». Les accidents tragiques, survenus sur ce secteur cet été, ont rappelé l'urgence à agir pour réglementer, réparer et entretenir cet ouvrage.

## RÉFECTION

Depuis plusieurs années la commune de Saint-Jouin-Bruneval et l'association pour la préservation et la valorisation de la valleuse de Bruneval sollicitent le GPMH (Grand Port Maritime du Havre) pour réhabiliter le perrey de Bruneval très dégradé. Suite à une réunion publique qui avait eu lieu à la salle polyvalente une étude, financée par le GPMH, a été réalisée par le cabinet d'architecture, l'atelier st Georges. Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour répondre aux besoins de ce site classé. Le GPMH s'est engagé à entreprendre les travaux pour le réhabiliter dans sa globalité. La phase administrative pourrait démarrer à l'automne 2011 par le dossier loi sur l'eau et le permis d'aménager, les travaux pourraient débuter en 2012.

## LE CLOS DES JARDINIERS NOUVEAU NOM, NOUVEAUX JARDINS

La bâtisse a hébergé, pendant une dizaine d'années, l'atelier de la sculptrice cécile Raynal.

A l'automne 2011, le bailleur social Alcéane entreprendra la réhabilitation et la transformation de l'ancienne « léproserie » ou « asile » en quatre logements locatifs, avec petits jardins individuels. Il convenait de nommer autrement l'espace de ces futurs logements. Les jardins, présents sur ce lieu autrefois, ont inspiré le nom retenu « Le clos des jardiniers ».

La mairie souhaite mettre à la disposition des St Jouinai, la parcelle communale située entre la rue du Gymnase et les logements futurs, pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'adonner aux plaisirs du jardinage. Ces parcelles seront louées à l'année. Les personnes intéressées par la conception de ces jardins, choix des abris, clôtures, cheminements, récupération d'eau de pluie...peuvent s'inscrire à la mairie pour participer à un groupe de travail. Il a été demandé un accompagnement d'un conseiller en architecture et environnement pour la réalisation de ces jardins « partagés ».



## INVESTISSEMENTS

### PROGRAMMATION VOIRIE PLURIANNUELLE : ENTRETIEN ET RENFORCEMENT

Le réseau de voies communales à St-Jouin-Bruneval est très important, il est de 45 km. Les réfections de voiries réalisées ces dernières années n'ont pas donné entière satisfaction. En s'inspirant des conseils et de la méthodologie proposée par la communauté de commune de Goderville qui possède la compétence voirie, la mairie de St-Jouin-Bruneval a décidé de faire appel à un bureau d'étude, le CEDN qui a réalisé le diagnostic de l'ensemble des voies communales. Ce diagnostic détermine les mètres, les besoins de surface et types de revêtement de chacune des voies. À partir du diagnostic, le bureau d'étude va réaliser un cahier des charges précis qui répond à nos besoins de voirie pour une consultation d'entreprises et ceci dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, permettant ainsi l'obtention de prix au m<sup>2</sup> plus intéressant.



## BRÈVES

SÉCURITÉ DES COLLÉGIENS

### CHEMINEMENT PIÉTON AU GRAND HAMEAU

Après avoir obtenu gracieusement du Département de Seine Maritime la pose de l'arrêt de car « Les Iris » au Grand Hameau en 2010, il restait à réaliser la sécurisation de l'accès piéton vers cet arrêt de car. C'est chose faite depuis l'été 2011. L'entreprise Frebourg réalise un cheminement piéton protégé d'une balustrade en bois le long de la RD111, depuis les intersections avec les rues des Dalhias et des Nénuphars jusqu'à l'arrêt de cars des Iris.



Michel Loisel, adjoint et l'entreprise Frebourg.

# AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE BOURG



## ESPACE MULTI-ACCUEIL

### Pourquoi ?

Lors de la campagne des élections municipales de 2008, le projet proposé était de créer dans le centre bourg un espace où pourraient se côtoyer les activités destinées aux enfants, aux adolescents, aux adultes et aux aînés. Un lieu de rencontre et d'échange possible entre les différentes générations.

### Où ?

Le bâtiment de l'ancienne école des garçons répond à ces critères. Il est situé à proximité des écoles et accessible facilement à tous.

### Comment ?

La surface du bâtiment permet d'avoir une salle au rez de chaussée, une salle au 1<sup>er</sup> étage avec une mezzanine.

### Qui occupera les locaux ?

Au rez de chaussée cohabiteront la petite enfance, la garderie périscolaire, l'accueil adolescents et celui des aînés. Ces activités sont menées à des heures et des jours différents, de vastes armoires permettront le stockage du matériel qui s'avèrera nécessaire de garder sur place. La salle pourra être séparée en deux par le biais d'une cloison amovible. La mise en place de ces activités sera menée avec les associations, les employés communaux et les utilisateurs possibles de ce lieu. Le fonctionnement de certaines activités reste à définir avec les participants. Des réunions de concertation seront prévues pour concrétiser ces accueils. Le 1<sup>er</sup> étage sera dédié à la bibliothèque, à laquelle on accèdera par une entrée différente et qui sera indépendante du rez de chaussée. La mezzanine servira de bureaux aux animateurs de la bibliothèque. Chacun de nous va œuvrer pour faire vivre pleinement cet espace.



## RÉUNION PUBLIQUE DU 6 MAI

Une centaine de personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour s'informer et échanger sur la nouvelle configuration du centre-bourg. L'ensemble des intervenants pour cette opération importante étaient présents : architectes, paysagistes, assistance à maîtrise d'ouvrage, CAUE. Cette présentation s'est prolongée par un échange constructif avec les habitants présents. L'objectif est de disposer d'un cœur de bourg densifié qui favorise le développement des commerces et des services, avec des espaces publics attractifs et une circulation piétonne agréable entre les commerces et l'habitat. En un mot : Un cœur de bourg où il fait bon vivre et se retrouver. Il s'agissait également de s'intéresser aux fonctions commerciales du bourg dans un espace qui s'est déstructuré au fil des années laissant des vides. Le pacte de développement durable, engagé par le Département, a modifié la démarche d'aménagement car il prend en compte l'approche environnementale du projet avec notamment le souci de l'économie d'énergie. La question a ainsi été posée d'un système de chauffage centralisé des bâtiments publics, soulevant de fait leurs



localisations dans le bourg, leurs nombres, leurs surfaces et leurs affectations. Réputé pour ses réalisations, l'aménageur SHEMA a été retenu pour mener le travail d'assistance au maître d'ouvrage qui englobe l'option architecturale. A partir de cette option, la SHEMA a proposé le concours de l'architecte Paul Chemetov. Celui-ci avoue s'être pris de passion à l'idée de repenser le centre bourg qu'il connaît depuis toujours. Selon l'architecte, le scénario possible de redensification du bourg en termes de services, commerces et logements, passe par l'utilisation du patrimoine existant pour loger la mairie, la poste, la bibliothèque et un pôle médical. « Cette hypothèse suppose une intervention mesurée sur les bâtiments existants, limitant les dépenses et utilisant au mieux les espaces, les structures et même le caractère propre de chaque bâtiment » Paul Chemetov va accompagner les choix de la maîtrise d'ouvrage qui a été confiée au cabinet d'architecte Baubion. Les architectes ont maintenant défini leurs choix sur terrain. Sur le terrain précisément, l'opération du cœur de bourg proposée par les architectes est cadencée au rythme des mutations des bâtiments publics existants : Ainsi, la bâtisse cauchoise à laquelle est adossée l'ancienne bibliothèque et l'ex foyer des anciens sera réhabilitée pour accueillir la Mairie et la Poste. Cette réhabilitation s'accompagnera de l'aménagement d'une place autour de la future Mairie. L'ancienne « école des garçons », abandonnée depuis des années, sera réhabilitée et pourra accueillir, sur plusieurs niveaux, l'espace multi-accueil ainsi que la future bibliothèque. Un cheminement piéton permettra de relier la sente des écoles à ce futur pôle multi-accueil - bibliothèque. La future Maison Médicale pourrait prendre place à proximité de cet espace. Le projet Centre Bourg s'inscrit dans le cadre du contrat de Pays, il peut bénéficier des subventions du Département, de la Région et peut-être de fonds de l'Etat.

## PROJET MAISON MÉDICALE EN ATTENTE DE PROFESSIONNELS

La commune a demandé au cabinet d'architectes Partner d'étudier la transformation de l'ancienne cantine jouxtant le salon de coiffure en une maison médicale. Deux ou trois cabinets médicaux pourraient y être réalisés.

Les travaux ne seront mis en œuvre qu'avec un engagement ferme des professionnels intéressés.



## PÉRIODE TRANSITOIRE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

L'inauguration de l'espace multi-accueil, dans lequel la bibliothèque a toute sa place, est prévue pour 2013. La bibliothèque a fermé ses portes, pour la période estivale, le 13 juillet.

Les employés municipaux préparent le local transitoire, les peintures ont été refaites dans le local de l'ancienne garderie, le but étant de proposer aux lecteurs et aux animatrices de la bibliothèque un lieu chaleureux et confortable. Le personnel municipal et les élus en charge de ce dossier prendront part au déménagement des étagères et des livres, en collaboration avec Annick Boige qui supervisera la mise en place de ce lieu transitoire.

Nous remercions les lecteurs qui souhaitent nous aider de se faire connaître.

## 8/ ST-JOUIN-BRUNEVAL ÉVOLUE

### BRÈVES

#### CURAGE DES BASSINS D'ORAGE

La communauté de communes de Criquetot-l'Esneval possède la compétence Inondation. Le curage des bassins appartenant à la ComCom a été effectué pour que les bassins jouent pleinement leur rôle. 1000m<sup>3</sup> de limon ont été enlevés au bassin en amont du lotissement des Falaises. Une partie de ces limons a été utilisé pour réaliser les aménagements paysagers à la plage. Les deux bassins le long du CR 55 en amont de Bruneval ont été curés et l'un a été agrandi.



#### AMÉLIORER LES PROBLÈMES DE RUISSELLEMENT CRÉATION DE DÉBITS DE FUITE

La commune a également réalisé des petits aménagements pour améliorer les problèmes de ruissellement sur la route de la Morillière et au Hameau de la Marguerite.

#### AIDE À LA PLANTATION DE HAIES CAUCHOISES

La convention signée entre la Mairie de St-Jouin-Bruneval et le CAUE permet aux habitants de bénéficier d'une subvention de 60 % pour la plantation de haies cauchoises.

## EAUX DE BAINNADE MONTREZ SON BON PROFIL

Du Havre à St-Jouin et de La Poterie Cap d'Antifer à Fécamp, huit sites de baignade et deux zones d'études sont répertoriés le long de la côte d'Albâtre. Afin de répondre à la directive européenne, l'Etat et l'Agence Régionale de la Santé (ARS) invitent chacun des gestionnaires de ces sites à établir un profil de vulnérabilité de leur zone de baignade. En tant que gestionnaire de la partie comprise entre Le Havre et St Jouin-Bruneval, la communauté de communes de Criquetot et la Codah co-financent les différents profils d'eau de baignade dont St-Jouin-Plage.

Pour élaborer cette étude, la commune de St-Jouin participe à des réunions régulières avec la Codah et Véolia le maître d'œuvre titulaire du marché. Il s'agit de dresser une fiche descriptive de la zone : les moyens de gestion dont elle dispose, la qualité de ses eaux, les sources de pollution bactériologique à identifier, et d'élaborer en fonction de ces renseignements des solutions pour les prévenir. Ainsi, des relevés bactériologiques annuels sont réalisés par l'ARS. Nous saurons dans quelques mois, si les eaux de nos plages sont propres et nous identifierons les risques de pollution en période sèche et en période de fortes pluies. Cet été l'ARS est venue effectuer 21 prélèvements pour assurer un suivi de la qualité des eaux. Une action qui s'intègre dans le schéma d'Aménagement et de la Gestion de l'eau. Fruits d'un long processus, des actions concrètes devront permettre de préserver la qualité des eaux à long terme.

D'ores et déjà, les premiers prélèvements permettent d'analyser une des raisons pour lesquelles nous n'avons pas obtenu le pavillon bleu 2011. Le prélèvement effectué le 29 juin dernier a mis en évidence une source de pollution possible : le dysfonctionnement de la station d'épuration de St-Jouin-Bruneval.



Dès la connaissance de ces mauvais résultats, la commune de St-Jouin-Bruneval a interpellé le syndicat d'eau de Criquetot l'Esneval pour signaler les travaux nécessaires à entreprendre, afin de maîtriser et d'empêcher les rejets d'eaux polluées à la mer.

#### RETROUVER LE PAVILLON BLEU

Pour obtenir le pavillon bleu, il faut bien évidemment une eau de baignade de bonne qualité, mais ce n'est pas le seul critère (voir encadré). Sur les 11 prélèvements effectués pendant la saison estivale 2010, deux sont considérés comme moyens (B), ce qui a suffi à faire perdre ce label à la plage de St-Jouin cette année. La démarche de la commune est bien évidemment de faire appliquer les mises aux normes attendues concernant la station d'épuration du syndicat d'eau, afin de retrouver une eau d'excellente qualité. Les travaux et les adaptations nécessaires devront être entrepris pour retrouver une eau de qualité excellente (A). Il faudra néanmoins attendre les prélèvements de l'été 2012 pour espérer retrouver le pavillon bleu en 2013

#### Pour être labellisé Pavillon Bleu, il faut remplir des critères essentiels tels que :

- avoir un gestion sélective des déchets sur la commune
- avoir une gestion de l'eau et de l'assainissement conforme aux normes en vigueur
- effectuer au minimum 5 analyses des eaux de baignade par saison, et en afficher les résultats
- mettre en conformité les documents d'urbanisme
- informer le public sur les zones naturelles à respecter

Il faut aussi que le commune candidate ait une politique environnementale globale affirmée, et être dans l'esprit du Pavillon Bleu dans une démarche de tourisme durable. Il lui faut aussi suivre les recommandations émises par le jury national année après année.

## LUTTE CONTRE L'ÉROSION PENSEZ AUX FASCINES

Les agriculteurs peuvent mettre en place des petits aménagements anti-érosifs tels que des haies cauchoises et des fascines (assemblage de branchages). Ces aménagements ont pour rôle de freiner les eaux de ruissellement et de les filtrer afin de favoriser le dépôt des limons. Ces aménagements sont subventionnés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau et le Département. La mairie accorde également une aide spécifique. En début d'année, au Hameau de Ste Hélène, M. Landormi a bénéficié de cette aide

qui lui a permis de réaliser une fascine qui protège une habitation. Il s'agit de la 2<sup>e</sup> fascine sur la commune.

Le Syndicat Mixte des bassins versants de la lézarde a, par ailleurs, préconisé ce type de réalisation en d'autres points sensibles de la commune. Afin de prévenir les coulées de limons sur les routes, la mise en place judicieuse de carrés de paille permet également de canaliser les écoulements.



## PETIT GRAVELOT FAMILLE SAUVÉE

L'assemblée générale de la LPO a eu lieu à Saint-Jouin-Bruneval, les 14 et 15 mai. Les membres ont pu ainsi découvrir notre commune.

Au cours d'une balade sur notre littoral, la LPO a pu observer sur la plage un couple de Petit Gravelot et ses 4 poussins. Le Petit Gravelot, sans être une espèce rare, est quand même très menacé du fait de la raréfaction de son habitat. Il est peu présent en Seine Maritime. Cette observation a fait la joie des membres de la LPO mais a aussi provoqué leur inquiétude. En ce dimanche ensoleillé, la circulation était très importante sur le parking, les voitures mettaient la nichée en danger.

La municipalité, alertée par le LPO, a mis en place des barrières de façon à créer une zone sécurisée pour les poussins. Aux dernières nouvelles, papa, maman et les petits se portent bien.



Jeune Gravelot.



Gravelot adulte.

## NATURA 2000 UNE HISTOIRE DE DIGUE

### Concilier le développement local des territoires concernés et conservation de la biodiversité, voilà l'objectif de la démarche Natura 2000

Au titre de la protection des habitats naturels (Zones Spéciales de Conservation - ZSC), le conservatoire du littoral est depuis janvier 2009 l'opérateur du périmètre allant du Havre à Dieppe. La commune de St-Jouin-Bruneval est à cheval sur 2 périmètres, et participe donc aux 2 premiers groupes de travail qui vont de Sainte-Adresse à la digue de St-Jouin-Bruneval et de la digue de St-Jouin-Bruneval à Senneville sur Fécamp.

Le terme d'opérateur signifie que le conservatoire du Littoral pilote les actions conjointement mises en place avec les autres acteurs territoriaux concernés, à savoir : Les élus, associations, scientifiques, usagers et représentants de l'Etat qui participent de manière volontaire aux différentes réunions de concertation pour la mise en place du site Natura 2000 « Littoral Cauchois ». Le Maire de St-Jouin est présent à ces réunions à double titre : au titre de la commune, avec Noëlle Leveau, conseillère municipale, en charge de l'environnement et au titre de la Région comme délégué. La première action de la démarche Natura 2000 a consisté à élaborer un Document d'Objectifs nommé « DOCOB ». Pour ce faire, un diagnostic écologique et socio-économique a été établi. Cette étape sera validée très prochainement. Dès lors, des mesures de gestion répondant aux objectifs déterminés par le diagnostic pourront être mises en place. Dans le respect de la démarche Natura 2000, toutes les actions menées doivent se faire après concertation de tous les acteurs concernés et sur la base du volontariat.

### La digue d'Antifer un site d'intérêt écologique, une cohérence pour la biodiversité

Les études scientifiques réalisées par des organismes dont la parole ne saurait être mise en doute (Muséum national d'histoire naturelle) ont démontré la grande valeur écologique des digues d'Antifer

dans le cadre d'un fonctionnement global du système écologique du littoral. L'intérêt écologique du littoral du Pays de Caux a par ailleurs été validé par la création de différentes protections.

Un travail de longue haleine du CESCA a permis de répertorier la présence avérée d'espèces d'intérêt communautaire et/ou commercial (oiseaux, mammifères marins, poissons, crustacés, algues, épibenthos) et d'habitat d'intérêt communautaire (1170 récifs, 8330 grottes et cavités, 1110 bancs de sable, 1110-4 graviers mal triés) au niveau des digues du Port d'Antifer et espaces proches, confère à ce site un statut supranational particulier. La protection des milieux de cette portion du littoral cauchois est essentielle au maintien de ces espèces et des habitats protégés au plan national et européen.

### La digue d'Antifer est à la jonction des périmètres Natura 2000

Lors de ces différentes réunions organisées par le conservatoire du littoral, les participants ont mentionné à plusieurs reprises l'intérêt écologique de la digue d'Antifer.

Cette zone de jonctions est un lieu incontournable de production de ressources. La digue d'Antifer n'est pas la fin ces deux zonages, mais bien leur raison d'être. Il ne peut en aucun cas y avoir un vide à cet endroit précis. La digue comme ses abords terrestres sont des abris pour les habitats, au bénéfice de nombreuses espèces qui fréquentent indifféremment la digue et le rivage de cet espace d'exception.

Les appellations sont certes un peu complexes : ZSC pour la protection à terre et ZPS pour la protection en mer. Pour la ZPS Littoral Seino-marin (en mer), rappelons-nous : le muséum d'histoire naturelle avait proposé d'intégrer la digue dans le périmètre Natura 2000 ; ce périmètre pourtant validé en conseil municipal par les élus des communes littorales en 2008, avait été modifié de manière arbitraire en 2009 par Monsieur Carencio, chef de cabinet du ministère de l'écologie pour exclure la digue d'Antifer, afin de faciliter l'implantation du projet industriel de Gaz de Normandie.

Avant de pouvoir valider le document d'objectifs (Docob) lors du prochain comité de pilotage, la commune de St-Jouin relayée par la Député Européenne Estelle Grelier et le député Jean-Paul Lecoq ont demandé officiellement l'intégration de la digue d'Antifer dans le périmètre du site Natura 2000 « Littoral Cauchois ».

La démarche de concertation est toujours en cours, l'intégration de la digue est justifiée et incontournable dans le cadre du processus Natura 2000 ; il ne serait pas sérieux, ni acceptable de reporter cette demande à une révision ultérieure du site Natura 2000 « Littoral Cauchois »



Allain Bougrain Dubourg indique la digue.

**CESCA** Cellule d'Expertise Scientifique de la Côte d'Albâtre, créée à l'initiative de la mairie.

Les membres du CESCA : Thierry VINCENT, Monique et Jacques RAGOT, Alain DESCHANDOL, Biologistes Sylvie BARBIER, Annie LEROY, Scientifiques ainsi que de nombreux bénévoles qui aident pour les études scientifiques, notamment des plongeurs. Les membres du CESCA ont produit différents articles et études scientifiques qui prouvent la richesse environnementale du port d'Antifer et qui justifient sa protection.

Ces études ont été annexées à la plainte déposée à l'Europe par la commune contre l'Etat Français (qui a retiré le site d'Antifer du classement Natura 2000, afin de faciliter l'implantation du port méthanier). Cette procédure est en cours. Les membres du CESCA ont également réalisé de petits livrets (flyers) destinés au public, montrant les différentes espèces rares présentes à Antifer.

# 10/ BOUGER À ST-JOUIN-BRUNEVAL

L'ÉTÉ EN IMAGES



Estelle Grelier, François Auber et Didier Marie lors de l'inauguration de la plage de St-Jouin le 2 juillet 2011.



Les jeunes âgés de 12 à 17 ans ont pu découvrir gratuitement pendant le mois d'août, les activités nautiques du point plage. Un pass-plage leur a été fourni pour avoir accès à trois séances gratuites.



Les sauveteurs pompiers surveillent St-Jouin-Plage depuis leur nouveau poste de secours.



Belle perspective de la plage depuis la terrasse de « Lire à la plage. »

### DOUCHES ÉCONOMES EN EAU

Afin de responsabiliser chaque utilisateur, le système de pompe-japy pour les douches a permis à chacun d'utiliser la quantité d'eau réchauffée par le soleil juste nécessaire. Fini les litres d'eau qui coulent à volonté.

### DES CABINES DE PLAGE

Pour le bonheur des utilisateurs.

### TOILETTES SÈCHES

Fonctionnement simple avec le soleil et le vent, et objectif atteint quant aux économies d'eaux.

# L'ÉTÉ EN IMAGES

# BOUGER À ST-JOUIN-BRUNEVAL /11

Les enfants de Bruneval ont enfin leur panier de basket.



« Vallée des arts » à Bruneval, le 22 mai.



Bénédiction de la mer 2011.



Flânerie parmi les étals du marché nocturne.

## LE SENTIER DE PRÉFALAISE SUCCÈS AUPRÈS DES MARCHEURS

Un cheminement unique entre terre et mer relie le village à la mer en suivant les traces d'une vailleuse empruntée autrefois par les pêcheurs. Ce sentier, est ponctué de panneaux informatifs sur la faune, la flore, l'histoire. Il est un bon complément d'accès à la plage, avec un parking relais en sommet de falaise, à proximité du Belvédère. Les équipes d'Aquacaux ont réalisé le chemin : débroussaillage, création de passages dans la végétation foisonnante, réalisation de 400 marches « rustiques ». L'association CARDERE a réalisé les panneaux informatifs. Les piétons, petits et grands, ont très vite découvert ce sentier qui permet de gagner la plage en un temps assez court. La prudence et le respect des consignes sont de mise sur ce sentier classé difficile.



# 12/ BOUGER À ST-JOUIN-BRUNEVAL

## ASSOCIATIONS

### ACTIVITÉS DE RENTRÉE... JE CHERCHE, JE TROUVE

La majorité des associations a pour but la pratique d'activités sportives ou culturelles ou, encore, l'aide aux personnes. C'est précisément dans ces secteurs, qu'il y a vingt-cinq ans, Winnie Mascrier et Danièle Maussang ont créé, dans un esprit constructif et novateur, l'Amicale de Saint-Jouin-Bruneval. Le club de judo et la halte-garderie ont ainsi été les premières associations à fédérer les habitants de la commune. Depuis, d'autres associations dans des domaines les plus variés ont vu le jour, tissant ainsi toujours plus de liens entre les habitants. Entre les St-Jouinçais, mais pas seulement. La bibliothèque, grâce à son exceptionnel fonds financé par les mairies successives (10 000 euros/an) accueille aussi des lecteurs venant des villages alentour. La commune a la chance d'avoir un gymnase qui permet l'accueil du judo, tennis de table, volley... Dans son nouveau local, situé maintenant dans le pôle sportif, l'association de danse trouve son plein essor.

#### Chor&anse

Président : David HAMEL  
Tél. : 06 65 65 90 85  
Chorégraphie enfants/ados/adultes/Step adultes  
Réinscription : samedi 3 septembre de 14h à 17h à la salle de danse  
Inscription : mercredi 7 septembre de 17h à 20h à la salle de danse  
Adhésion : 10 €. Tarif dégressif par famille. «1h : 180 €/an ; 1h30 : 250 €/an ; Step : 100 €/an»  
Pour plus d'informations : <http://choreanse.e-monsite.com>  
Contacter M. Hamel pour connaître le jour et l'horaire des cours.



#### Tennis de Table

Président : Jean-Jacques DENIS  
Tél. : 02 35 20 00 40 / 06 33 75 93 69  
Inscriptions : Mercredi 14 septembre de 17h30 à 20h  
Entraînement le mercredi  
Débutants : 18h à 19h  
Confirmés : 19h à 20h  
Cotisation : 26 €/an, Certificat médical obligatoire.



#### Club de football

Président : Daniel BRETTEVILLE  
Contacts : Michel LEMARCHAND  
Ludovic LAURENT 06 17 40 12 15  
Inscription : mercredi 7 septembre  
Cours le mercredi de 15h à 17h  
Tarifs : débutants/poussins 30 €, benjamins/-13 ans 40 €, seniors 55 €.



#### Club de randonnée

Président : Gérard VITTECOQ  
Tél. : 02 35 20 70 08  
Inscriptions par téléphone  
Prochaines sorties : 18/09 et 16/10 à la journée (vingtaine de kilomètres), 4/09, 02/10, 04/11, 20/11, 04/12 et 18/12 en matinée (dizaine de kilomètres)  
Adhésion : 10 €/an  
Prévoir un bon équipement



#### Tambour battant

Présidente : Anne-Marie HUSSON  
Tél. : 02 35 29 70 85  
Gérante : Mme Paillette  
Tél. : 06 21 49 07 41  
Journées portes ouvertes et inscriptions :  
Etretat : 3 septembre de 10h à 12h  
Villainville : 3 septembre de 15h à 20h30  
Etretat : 4 septembre de 10h à 12h30  
Reprise des cours le 12 septembre  
Tarif : 30 € adhésion/an  
Cours éveil/découverte musical : 245 €/an -  
Cours d'instruments à partir de 375 €/an



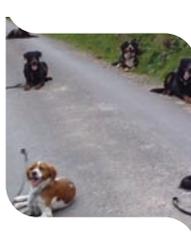
#### Kangourou's volley

Président : Franck PUCCIARELLI  
Tél. : 06 21 48 71 51  
Inscriptions tout au long de l'année (Certificat médical + 2 photos)  
Ouvert à tous à partir de 18 ans  
Reprise des cours : jeudi 25 août de 18h30 à 20h30 au gymnase  
Entraînements tous les jeudis de 18h à 20h  
Cotisation : 60 €/an.



#### Club d'éducation canine

Présidente : Melle Delahays  
Tél. : 06 76 28 89 11  
Reprise des cours : samedi 3 septembre à partir de 14h15 pour les débutants et les jeunes / 15h30 pour les confirmés.  
Cours tous les samedis  
Tarif : 110 € pour toutes les catégories.



#### Billard français

Président : M. BONHOMME  
Tél. : 02 35 20 87 74  
Ouverture du club : mardi et mercredi de 17h à 19h et le vendredi de 10h à 12h  
Tarif : 30 €/an.



#### Tennis

Président : Stéphane QUEHEN  
Tél. : 06 86 26 17 46  
Inscriptions : dimanche 11 septembre de 10h à 12h au Club House  
Reprise des cours : Mercredi 21 septembre  
Âge mini de 5 à 6 ans  
Cours le lundi soir, mercredi matin et vendredi soir  
Tarifs : Adhésion annuelle : 55 euros  
Cours de tennis 108 € pour 30 heures  
Adhésion et cours : 120 €.



#### Judo

Informations en attente



#### Gymnastique

Présidente : Odile REGHEM  
Tél. : 02 35 20 72 05  
Inscription : jeudi 22 septembre de 9h à 10h ou vendredi 23 septembre de 17h45 à 18h45  
Reprise des cours : Jeudi 17 septembre à 9 h ou Vendredi 18 septembre à 17 h 45  
Tarif : 95 €/an  
Inscriptions et tarifs : sur place (salle polyvalente).



#### Chasse

Président : Denis DUMONT  
Tél. : 02 35 55 71 24  
Pour toute information, prendre contact avec le président.



#### Orchestre d'harmonie de Gonnevill-la-Mallet

Président : Yvon MADELEINE  
Tél. : 02 35 28 82 32  
Inscriptions et réinscriptions : Mardi 13 septembre à 17h à la salle de répétition à Gonnevill  
Tarifs : pour les Saint-Jouinçais 70 €/trimestre  
Cours de flûte traversière, trompette, clarinette, saxophone, batterie et percussions. Jours et horaires de cours modulables selon les emplois du temps.



#### Voile CNPV

Le Centre nautique Paul Vatine a ouvert une section voile loisirs à Saint-Jouin pendant l'été. Club toute l'année pour les propriétaires de bateau personnel  
Informations au secrétariat du CNPV : 02 35 42 15 58.



#### A.P.P.L.A (pêche)

Président : Philippe DRAGON  
Tél. : 02 35 20 71 75  
Pour toute information, prendre contact avec le président.



#### Club de pêche du Groin

Président : Jean-Claude TESSIER  
Tél. : 02 35 44 11 32  
Pour toute information, prendre contact avec le président.



## ASSOCIATIONS

### Comité des fêtes

Président : Jean-Louis LEMAITRE  
Tél. : 02 35 20 72 39

Pour toute information, prendre contact avec le président. Toutes les dates des manifestations sont affichées chez les commerçants ou dans les panneaux municipaux.



### HOREB

Président : Mr Sylvain GRENIER  
Groupe de musiciens qui souhaitent promouvoir la musique sacrée et profane au travers de concerts à destination des publics intéressés.



### Bibliothèque

Présidente : Annick BOIGE  
Tél. : 02 35 30 80 59

Réouverture début septembre. Tarif sur place.



### Anciens combattants

Président : Michel CROCHEMORE  
Tél. : 02 35 20 71 41

Pour toute information, prendre contact avec le président.



### La Valleuse de Bruneval

Président : Alban FIRMIN  
Tél. : 02 35 55 90 34

Pour toute information, prendre contact avec le président.



### Saint-Jouin développement durable

Président : Guy LE MIGNOT  
Tél. : 06 17 59 79 92

Pour toute information, prendre contact avec le président.

Permanence : samedi 10 et 24 septembre de 9 h à 12 h à la salle des anciens  
Cotisation : 5 €/an, l'association accepte les dons.



### Association des Parents d'élèves

Présidente : Christine PAUL  
Tél. : 02 35 55 99 05

Participation aux conseils d'école, animations (carnaval, kermesse, contes).  
Projet de création d'une aide aux devoirs le soir. Pour toute information, prendre contact avec la présidente  
Cotisation : 5 €/an.



### Amicale

Présidente : Mme LESAUVAGE  
Tél. : 06 98 60 33 52

Pour toute information prendre contact avec la présidente.

## BOUGER À ST-JOUIN-BRUNEVAL /13

### PÊCHEURS ET GRIGRIS

La trentaine de vacanciers venus de Pont Audemer, Saint Saulves, Val d'Oise garderont un bon souvenir de leur initiation à la pêche. Ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer en compagnie de Philippe Dragon, président de l'APPLA (Association de Pêcheurs Plaisanciers du Littoral d'Antifer) car ce passionné de pêche a l'art de captiver son auditoire. Il dévoile les facettes de la pêche, ses petites astuces pour fabriquer ses plombs, distille des conseils quant aux techniques de pêche, à la façon de monter sa ligne, les leurres employés selon les poissons. Conseils que certains s'empressent de retenir. Mais on a hâte d'aller à la chasse aux cailloux à trous et de poser le filet. Philippe leur distribue un petit grigri de sa fabrication que chacun s'empresse de mettre à son cou. Et le lendemain, malgré la pluie et le vent, l'heure matinale (6h) quatorze courageux étaient à la relève. Si maquereaux, sole, carrelets, alose ont été partagés, les crabes ont été délivrés et les cinq petits turbots remis à l'eau. Chacun est reparti ravi, le grigri leur a porté bonheur.



Philippe Dragon captive son auditoire.

## SPECTACLE À L'ESPACE SARAH BERNHARDT CHOR&ANSE : LA VIE DE « CLÉOPÂTRE »

Les 27, 28 et 29 mai, 225 danseurs et danseuses ont retracé avec enthousiasme et énergie l'histoire de la grande reine d'Égypte. David Hamel Millet, l'animateur de chorégraphie de l'association, a su donner vie à cette fresque légendaire.

Les spectateurs ont pu voyager sur les bords du Nil, dans la Rome antique, se déplacer sur des chars impressionnants, partager le bain de Cléopâtre.

L'implication des bénévoles a participé encore cette année à la qualité du spectacle.

L'émotion était au rendez-vous pour l'animateur, les danseurs, les spectateurs, du plus jeune au plus âgé.



En savoir plus :  
[www.st-jouin-bruneval.fr](http://www.st-jouin-bruneval.fr)



Melle Pollet dans le rôle de Cléopâtre.

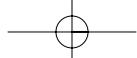
### DES BOULISTES ACHARNÉS

Le premier tournoi de pétanque organisé par le comité des fêtes a joué de malchance. Mais malgré la pluie diluvienne, les vingt équipes étaient au rendez-vous et nulle question d'abandonner. Un tournoi en doublettes qui s'est déroulé dans une joyeuse ambiance à défaut de soleil. Le président Jean-Louis Lemaître remercie Alain et Claude qui ont organisé le concours, les commerçants de la commune ainsi que la municipalité pour avoir remonter du sable sur le terrain.

#### Résultats

- 1 Jimmy Santais, Jean-Luc Brousse
- 2 Roger Foloppe, Damien Bruno
- 3 Alain et Claude
- 4 Anthony et Pascal Jacob
- 5 Joël et Jean Lefevre (frite d'or)
- 6 André Dert, Corinne Loisel (Paris)





## 14/ NOUVELLES DE ST-JOUIN-BRUNEVAL

### ECOLE



LE BILLET DE VOTRE ÉLUE :

**Maria Bergeron** / Adjointe en charge des écoles, de la jeunesse, de l'animation et de la culture

La rentrée scolaire est traditionnellement liée à la découverte pour les écoliers de la 1<sup>ère</sup> année de maternelle de leur école, de leur enseignant. Pour les autres, c'est le retour dans un lieu qu'ils connaissent déjà, les retrouvailles entre enfants, ils font la connaissance de leur maître ou maîtresse. Notre école connaît quelques changements pour la rentrée 2011. Mme Patricia VEAU, la directrice, a demandé sa mutation, elle assurera une nouvelle direction sur le canton. Mme Danièle THEVENIN et Mr LEMESLE ont obtenu également leur mutation. Mme Stéphanie JACQUIER, du fait de la fermeture d'une classe en maternelle, aura également un poste sur une autre commune. Mr LEMONNIER, habitant à ST JOUIN-BRUNEVAL et dont les deux enfants sont scolarisés sur l'école, prend la direction du groupe scolaire. Mme POISSON et Mme MAITREPIERRE sont nommées sur l'école primaire. C'est une période difficile pour l'école publique, de nombreux postes ont été supprimés rendant, de fait, plus lourde la charge des enseignants et l'accueil des élèves moins satisfaisant. Les élus comme les enseignants restent attachés aux valeurs qui ont fondé l'école publique, ils continuent à œuvrer pour les faire respecter avec, la plupart du temps, le soutien des parents. Nous devons tous rester vigilants quant à la qualité de l'enseignement que la société doit à nos enfants.

## RENTREE 2011

**Effectifs : 193 élèves**

**Directeur : Mr LEMONNIER**

### MATERNELLE

**Enseignantes :** Claudine LAILLIER et Françoise GOUTEUX

**Petits :** 18 élèves

**Moyens :** 21 élèves

**Grands :** 24 élèves

### PRIMAIRE

**Enseignantes :** Mme AVIEGNE, Mme BOURBONNE, Mme POISSON, Mme MAITREPIERRE, Mme GODDEFROY et Mr LEMONNIER

**CP :** 20 élèves

**CP/CE1 :** 21 élèves

**CE1/CE2 :** 20 élèves

**CE2/CM1 :** 20 élèves

**CM1 :** 26 élèves

**CM2 :** 23 élèves

### TARIFS CANTINE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE RENTREE 2011

Les tarifs de la cantine et de la garderie n'ont pas été réévalués depuis 2009. La mairie a fait le choix de garder une restauration de qualité en confiant la préparation des repas à Frédéric GRIVOT, notre cuisinier, et en investissant dans du matériel pour remplacer celui devenu vétuste. La mairie continue à faire des achats chez les commerçants de la commune et est en train de mettre en place un partenariat avec l'association 'Les défis ruraux', pour être approvisionnée en légumes et fruits par les maraîchers locaux.

### TARIFS

CANTINE	2010/2011	2011
Commune	2.80 €	2.90 €
Hors commune	3.10 €	3.20 €
Enseignant	3.40 €	3.50 €

GARDERIE	2010/2011	2011
7 h 45 à 8 h 30	1.20 €	1.25 €
7 h 00 à 8 h 30	2.00 €	2.10 €
16 h 15 à 17 h 15	2.50 €	2.60 €
16 h 15 à 18 h 00	3.50 €	3.60 €
16 h 15 à 18 h 30	4.00 €	4.20 €
Journée	5.80 €	6.00 €

### TRANSPORT SCOLAIRE

## FORTE HAUSSE ANNONCÉE



Les familles du canton ont reçu une lettre du Département pour la rentrée 2011.

Les tarifs des transports scolaires sont en forte hausse. Il sera demandé aux écoliers 60€ pour l'année, aux collégiens et aux lycéens 130€. Il n'est prévu qu'une tarification à la baisse pour le 3<sup>ème</sup> enfant. Nous ne pouvons que déplorer une augmentation aussi importante pour les familles, l'accès gratuit à l'école doit rester une priorité.

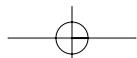
La mairie étudie la possibilité d'aider financièrement les familles pour cette rentrée, en fonction des éléments qui seront transmis par les établissements scolaires, la COM COM et le Département.



## COCCINELLES, FOURMIS ET FLEURS À LA MATERNELLE

Début juin, les enseignants, les élus, les parents d'élèves et les enfants ont inauguré la fresque réalisée par les 3 classes. Depuis plusieurs années l'école centre son travail pédagogique autour de la biodiversité. Des actions sont menées afin de sensibiliser les enfants à leur environnement avec l'aide de nombreuses associations comme CARDERE ou le CHENE.

La fresque ne pouvait qu'être en adéquation avec ce travail sur la nature. Des coccinelles, des fourmis et des fleurs ornent maintenant les murs de la cour. Après la création de refuges pour les oiseaux, de nichoirs à insectes et dernièrement la mise en place d'un potager, cette fresque apporte sa vie et ses couleurs dans la cour de récréation.



# INFOS PRATIQUES



/15

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :



#### Pièces à fournir :

- Un extrait d'acte de naissance (en faire la demande à la mairie du lieu de naissance).
- Un justificatif de domicile (facture EDF, eau ou téléphone, de moins de 3 mois).
- 2 photos d'identité
- Votre ancienne carte d'identité si vous en avez déjà une
- Le livret de famille

La présence du demandeur est dispensable pour l'empreinte et nous vous informons qu'en cas de perte, le renouvellement sera payant (timbre fiscal de 25€)

### PASSEPORT :



Les usagers doivent déposer leur dossier auprès de la mairie de Montivilliers ou celle du Havre (mairies équipées de dispositifs de recueil des données biométriques)

#### Pièces à fournir :

- Un extrait d'acte de naissance (en faire la demande à la mairie du lieu de naissance).
- Copie recto/verso de votre carte d'identité
- Un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, de moins de trois mois).
- 2 photos d'identité
- Un timbre fiscal de 88€ pour une personne majeure ou 44€ pour les mineurs et 19€ pour les moins de 15 ans.
- Votre ancien passeport

### CARTE D'ÉLECTEUR :



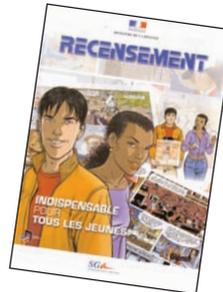
Il est important pour les nouveaux habitants de signaler leur arrivée dans la commune. Vous devez vous présenter à la mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez en profiter pour vous inscrire sur les listes électorales. Si vous quittez la ville, signalez votre départ à la mairie afin d'effectuer les radiations nécessaires. Inscriptions avant le 31 décembre 2011 pour voter en 2012

### RECENSEMENT :

Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser. Dans les 3 mois qui suivent le jour de votre 16<sup>e</sup> année, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et si besoin de tout document justifiant de la nationalité française. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie. Ne vous séparez pas de l'original, faites des photocopies. Elle vous sera indispensable pour vous inscrire à des examens et concours.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Centre du Service National de Rouen.

Accueil JAPD  
7 rue Orbe  
76000 Rouen  
Tel : 02 32 08 20 40  
Fax : 02 32 08 20 43



#### Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Si la personne est atteint d'un handicap, elle doit présenter sa carte d'invalidité et un certificat délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Tom Gilbert François DEVAUX Le 02/04/2011  
Armand SIERRA TAHO Le 23/05/2011  
Léonie Alice Jeanne LE BRAS Le 30/06/2011

### DÉCÈS

Franck Marcel Gilbert LEGER Le 14/05/2011  
Jean-Luc Serge DELAHAYES Le 06/06/2011  
Jacques Armand René COURTIER Le 07/06/2011  
Sylvie Marcelle Henriette COCHET Le 15/06/2011  
Guillaume Maurice Raymond CORBLIN Le 19/06/2011  
Romain Patrick PETIT Le 19/06/2011  
Roland Louis DUBROCA Le 08/07/2011

## INFOS PRATIQUES

### NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

Ouverture tous les après-midis de 14 h 30 à 17 h.  
Samedi matin de 9 h à 11 h 30.

### HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.  
Lundi et vendredi de 15 h à 17 h.  
Jeudi de 15 h à 19 h  
Fermée au public le mardi et le mercredi après-midi.  
Tél. 02 35 20 74 43 / www.st-jouin-bruneval.fr  
mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr

### PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Le jeudi de 17 h à 19 h.

# HORAIRES DES MARÉES

LE HAVRE Seine-Maritime Heure légale

Date	Pleines mers				Basses mers					
	Matin h mn	haut. m	Coef	Soir h mn	haut. m	Coef	Matin h mn	haut. m	Soir h mn	haut. m
1 J	01 25	8,25	111	13 52	8,15	108	06 44	0,65	21 02	0,90
2 V	02 09	8,10	105	14 34	7,95	99	09 23	0,95	21 41	1,20
3 S	02 52	7,80	92	15 17	7,65	85	09 59	1,40	22 19	1,65
4 D	03 38	7,40	76	16 03	7,25	67	10 37	1,95	23 02	2,15
5 L	04 33	6,95	59	17 05	6,85	51	11 25	2,60	23 59	2,65
6 M	05 52	6,55	45	18 32	6,55	42	—	—	12 36	3,05
7 M	07 32	6,45	42	20 05	6,60	45	01 27	2,90	14 14	3,10
8 J	08 56	6,70	49	21 16	6,90	55	03 00	2,70	15 39	2,75
9 V	09 53	7,05	61	22 07	7,20	67	04 18	2,30	16 49	2,30
10 S	10 35	7,35	72	22 47	7,50	77	05 18	1,90	17 40	1,95
11 D	11 12	7,55	81	23 22	7,70	84	06 00	1,65	18 18	1,70
12 L	11 44	7,65	86	23 53	7,80	88	06 34	1,50	18 49	1,55
13 M	—	—	—	12 14	7,70	88	07 05	1,40	19 20	1,50
14 M	00 24	7,80	88	12 43	7,70	88	07 34	1,40	19 49	1,50
15 J	00 56	7,75	86	13 13	7,65	84	08 02	1,50	20 15	1,60
16 V	01 26	7,65	82	13 42	7,55	79	08 27	1,65	20 40	1,80
17 S	01 56	7,45	75	14 09	7,40	71	08 51	1,90	21 06	2,05
18 D	02 25	7,20	67	14 38	7,15	61	09 17	2,20	21 34	2,35
19 L	02 58	6,90	56	15 14	6,85	51	09 46	2,60	22 04	2,70
20 M	03 42	6,55	45	16 02	6,55	40	10 24	3,00	22 51	3,05
21 M	04 42	6,25	35	17 11	6,30	32	11 18	3,35	—	—
22 J	06 14	6,15	31	18 53	6,25	34	00 01	3,30	12 44	3,50
23 V	07 53	6,40	39	20 16	6,60	46	01 48	3,20	14 33	3,15
24 S	08 57	6,90	55	21 14	7,10	63	03 14	2,60	15 45	2,50
25 D	09 48	7,40	73	22 04	7,60	81	04 17	1,95	16 44	1,85
26 L	10 34	7,75	90	22 50	7,95	97	05 14	1,40	17 39	1,35
27 M	11 18	8,05	104	23 34	8,20	109	06 07	1,00	18 30	1,00
28 M	—	—	—	12 02	8,20	112	06 56	0,70	19 17	0,80
29 J	00 19	8,30	114	12 45	8,30	115	07 40	0,65	20 01	0,70
30 V	01 04	8,30	113	13 28	8,20	110	08 22	0,75	20 42	0,85

Heure d'été en vigueur du 27/03/2011 à 2h du matin au 30/10/2011 à 3h du matin.

LE HAVRE Seine-Maritime Heure légale

Date	Pleines mers				Basses mers					
	Matin h mn	haut. m	Coef	Soir h mn	haut. m	Coef	Matin h mn	haut. m	Soir h mn	haut. m
1 S	01 49	8,10	105	14 11	8,00	98	09 01	1,05	21 22	1,20
2 D	02 34	7,80	91	14 55	7,60	82	09 39	1,55	22 01	1,70
3 L	03 22	7,35	73	15 42	7,20	64	10 19	2,15	22 44	2,25
4 M	04 15	6,85	56	16 44	6,75	48	11 07	2,75	23 42	2,75
5 M	05 37	6,50	43	18 10	6,45	40	—	—	12 21	3,20
6 J	07 12	6,45	40	19 40	6,50	43	01 08	3,00	13 55	3,20
7 V	08 32	6,65	47	20 51	6,75	53	02 35	2,85	15 13	2,85
8 S	09 27	7,00	58	21 41	7,10	63	03 45	2,45	16 16	2,45
9 D	10 08	7,30	68	22 20	7,35	72	04 40	2,10	17 04	2,05
10 L	10 43	7,50	76	22 54	7,55	79	05 23	1,85	17 42	1,80
11 M	11 13	7,65	81	23 25	7,70	83	05 59	1,65	18 17	1,65
12 M	11 42	7,70	84	23 56	7,70	84	06 32	1,60	18 49	1,60
13 J	—	—	—	12 12	7,70	84	07 03	1,60	19 19	1,60
14 V	00 28	7,65	83	12 42	7,65	82	07 31	1,65	19 47	1,65
15 S	00 59	7,60	81	13 11	7,60	78	07 58	1,90	20 14	1,75
16 D	01 30	7,45	76	13 40	7,45	72	08 25	1,95	20 43	1,95
17 L	02 02	7,25	69	14 13	7,25	64	08 54	2,25	21 13	2,25
18 M	02 40	7,00	60	14 53	6,95	54	09 26	2,55	21 45	2,55
19 M	03 25	6,70	50	15 41	6,70	45	10 04	2,90	22 28	2,85
20 J	04 22	6,45	41	16 44	6,45	38	10 57	3,20	23 34	3,10
21 V	05 42	6,35	37	18 12	6,45	38	—	—	12 16	3,35
22 S	07 15	6,55	43	19 37	6,70	49	01 10	3,05	13 55	3,05
23 D	08 21	7,00	56	20 39	7,15	64	02 37	2,60	15 11	2,45
24 L	09 15	7,45	73	21 33	7,55	81	03 44	2,00	16 13	1,90
25 M	10 04	7,80	89	22 23	7,90	96	04 43	1,50	17 10	1,40
26 M	10 51	8,05	102	23 11	8,10	106	05 38	1,10	18 04	1,05
27 J	11 37	8,20	109	23 58	8,20	111	06 29	0,90	18 53	0,85
28 V	—	—	—	12 22	8,25	111	07 16	0,85	19 39	0,80
29 S	00 46	8,20	109	13 07	8,15	105	08 00	0,95	20 23	0,95
30 D	01 32	8,05	101	12 51	7,95	95	07 42	1,30	20 04	1,25
31 L	01 19	7,75	88	13 36	7,60	80	08 22	1,70	20 45	1,70

Heure d'été en vigueur du 27/03/2011 à 2h du matin au 30/10/2011 à 3h du matin.

LE HAVRE Seine-Maritime Heure légale

Date	Pleines mers				Basses mers					
	Matin h mn	haut. m	Coef	Soir h mn	haut. m	Coef	Matin h mn	haut. m	Soir h mn	haut. m
1 M	02 08	7,35	73	14 24	7,25	65	09 04	2,25	21 29	2,20
2 M	03 02	6,90	58	15 21	6,80	51	09 53	2,75	22 22	2,65
3 J	04 09	6,60	46	16 33	6,55	42	10 57	3,10	23 31	2,95
4 V	05 27	6,50	41	17 52	6,45	42	—	—	12 12	3,20
5 S	06 44	6,60	44	19 06	6,60	47	00 45	2,95	13 23	3,00
6 D	07 46	6,85	51	20 03	6,85	55	01 52	2,75	14 25	2,70
7 L	08 31	7,10	59	20 47	7,15	63	02 49	2,45	15 18	2,35
8 M	09 08	7,35	67	21 24	7,35	70	03 38	2,20	16 03	2,10
9 M	09 41	7,50	73	21 58	7,45	75	04 21	2,00	16 44	1,90
10 J	10 13	7,60	77	22 31	7,55	78	04 59	1,85	17 20	1,75
11 V	10 45	7,60	79	23 05	7,55	79	05 33	1,85	17 52	1,70
12 S	11 16	7,65	79	23 38	7,55	79	06 04	1,90	18 24	1,75
13 D	11 48	7,60	78	—	—	—	06 34	1,90	18 54	1,75
14 L	00 12	7,45	76	12 21	7,55	74	07 07	2,00	19 27	1,85
15 M	00 48	7,35	72	12 58	7,40	69	07 40	2,15	20 01	2,05
16 M	01 28	7,20	66	13 40	7,20	62	08 16	2,40	20 38	2,30
17 J	02 14	6,95	58	14 27	6,95	54	08 56	2,65	21 21	2,55
18 V	03 06	6,80	51	15 23	6,80	49	09 47	2,85	22 19	2,70
19 S	04 13	6,70	47	16 34	6,70	47	10 55	3,00	23 33	2,75
20 D	05 33	6,80	49	17 55	6,85	52	—	—	12 13	2,85
21 L	06 42	7,05	57	19 03	7,10	63	00 52	2,55	13 30	2,50
22 M	07 41	7,40	69	20 04	7,40	76	02 06	2,15	14 40	2,05
23 M	08 36	7,70	82	21 00	7,70	88	03 11	1,75	15 42	1,60
24 J	09 27	7,95	93	21 53	7,95	97	04 19	1,45	16 39	1,30
25 V	10 16	8,10	100	22 43	8,05	102	05 05	1,25	17 32	1,05
26 S	11 04	8,15								

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## • SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

Finale du championnat de Normandie de jet ski. **PLAGE**

## • DIMANCHE 11 SEPTEMBRE À 14H00

Excursion géologique et paléontologique à St Jouin, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Jouin-Bruneval, sous la conduite d'Yves Lepage. Basse mer à 18h18, coefficient de 84.

Rendez-vous à 14h00 sur le parking de la **PLAGE DE ST JOUIN**

## • JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011 À 18H00

Conférence de Benjamin Glasson sur l'archéologie préventive en Haute Normandie. Entrée libre dans la limite des places disponibles. **ECOLE LE PÉLICAN**

## • DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2011

Loto avec le Comité des fêtes.

**SALLE POLYVALENTE**

## • SAMEDI 1<sup>ER</sup> ET DIMANCHE 2 OCTOBRE 2011

Maisons fleuries, accueil des nouveaux arrivants, médailles du travail.

**SALLE POLYVALENTE**

## • VENDREDI 14 OCTOBRE À 20H30

«Dire et chanter J.Prévest» chansons et poésies par Gérard Paul. **SALLE POLYVALENTE**

## • VENDREDI 21 OCTOBRE 2011 À 14H00

Rendez-vous C.A.U.E, Conférence de Paul Chemetov. Aborder la requalification du patrimoine immobilier dans le cadre d'une approche globale et d'un diagnostic stratégique. **SALLE POLYVALENTE**

## • SAMEDI 5 NOVEMBRE 2011

Vide jouets par l'association des parents d'élèves. **GYMNASE**

## • DU VENDREDI 18 AU DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2011

Salon avicole – Vendredi de 15h à 18h Samedi et Dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h. 2€ pour les adultes, gratuit pour les enfants. **GYMNASE**

## • VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011

Cinéma, séance gratuite. **SALLE POLYVALENTE**

## • DU VENDREDI 2 AU DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2011

Téléthon

## • DU SAMEDI 10 AU DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2011

Marché de Noël avec le Comité des fêtes. **GYMNASE**

## • MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2011

Colis des anciens. **SALLE POLYVALENTE**

## • VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2011

Veillée de Noël. **GYMNASE**

## • 11 JANVIER À 18 H 30

Vœux du maire

## 16/ NOUVELLES DE ST-JOUIN-BRUNEVAL

### PORTRAIT RENÉ HÉDOUIN, OBÉISSANT AU NOM DU PÈRE



© Philippe DENEUFVE

L'abbé Hédoïn rencontre Stéphane Hessel, lors de l'inauguration de la Marianne le 14 juillet 2009.

**Il y a dix-huit ans, René Hédoïn ne connaissait rien, ou si peu, de la campagne. Il l'avoue. En poussant la porte du presbytère de Saint-Jouin-Bruneval, le prêtre des villes est devenu curé des champs. À sa grande joie. Pour le bonheur de ses paroissiens.**

#### Vocation à 12 ans

Quand le curé qui l'accompagnait à sa première communion lui a posé pour question : « À ton avis, qu'est-ce que le Bon Dieu attend de toi ? », le jeune René n'a eu qu'une réponse évidente : Devenir prêtre. « Prévenants, mes parents m'ont aussitôt assuré qu'ils m'accompagneraient dans ma vocation. » Il faut dire qu'à la maison, la prière était de rigueur tous les soirs, en famille, au pied du lit. Sérieux à l'école, René a enchaîné le collège, le petit puis le grand séminaire jusqu'à être nommé, en 1947, vicaire à Sotteville-Les-Rouen. Affectation décevante selon lui, parce que Rouennais il était, Rouennais, il entendait le rester.

#### Obéissance intelligente

« Mon ami, sachez que dans la vie, il faut obéir », avait alors rétorqué de façon lapidaire le cardinal au mécontentement du jeune prêtre qu'il venait d'ordonner. Obéissant, le vicaire Hédoïn a donc relevé ses manches et s'est attelé à la tâche dans une ville en partie détruite. En commençant par la reconstruction

de l'église, en réorganisant toute la vie pastorale. Cela pendant dix-huit ans. Jusqu'à ce que, par obéissance, toujours, il a quitté Sotteville, larmes aux yeux, pour se rendre au Havre au volant de sa 2CV. « L'obéissance n'est pas ici celle du toutou, explique-t-il sourire en coin. Elle n'arrive qu'après avoir poussé le dialogue le plus loin possible. Elle est le résultat de compromis. Je la qualifie d'obéissance intelligente. »

#### Migration intra-normande

L'arrivée à la Porte Océane s'est faite paroisse Ste-Cécile où il a officié cinq ans. Le prêtre s'est ensuite retrouvé dix années à la Mare-Rouge. « J'y ai senti toute la pauvreté des gens du Havre. » Là, son rôle est allé bien plus loin que celui de simple curé de paroisse. « La police me demandait parfois d'aller annoncer à des familles l'arrestation d'un fils, en tentant d'apaiser les tensions. » Un passage à St-Michel et il a été appelé à devenir chancelier, en charge des finances de l'évêché. Fonction qui l'a éloigné des gens. Malgré tout, en tant que bras droit de l'évêque, il lui est arrivé de retrouver ce contact si important pour lui, ici ou là, notamment à St-Jouin-Bruneval à l'occasion d'une confirmation.

#### Altruiste

« Ce qui compte dans la vie, c'est la proximité avec les gens, l'intérêt que l'on porte à leur vie », insiste le prêtre qui a bien failli perdre la sienne, en juillet dernier.

Lucide, René Hédoïn observe : « Les jeunes, en général, se désintéressent de plus en plus de la vie pour ne plus se préoccuper que de choses matérielles et cela de façon égoïste. Ils n'ont guère d'intérêt pour le bonheur des autres. Il faut lutter contre cet état d'esprit. Cela ne les fait pas grandir. On ne peut pas marcher seul. Se donner un sens à la vie doit intégrer la notion de fraternité. »

Philippe Deneufve

## LE NOUVEAU CAFÉ-ÉPICERIE SÉDUIT LES HABITANTS

Christophe et Sylvie Duchateau ont choisi la commune pour s'installer, sur un coup de cœur. À la recherche d'un commerce sur le littoral nord et après quelques visites, ils ont jeté leur dévolu sur l'épicerie, bar, tabac, presse tenue auparavant par Olivier et Nadine Vasse. Non seulement Christophe et Sylvie ont emporté dans leurs valises le sourire et la gentillesse des gens du nord, mais ils ont aussi apporté quelques nouveautés, un rayon surgelés, un choix plus large, de six cents on est passé à mille articles. Le bar sera agrémenté d'une terrasse. Ils proposent un dépôt de pain le dimanche après-midi et envisagent, si l'autorisation leur est donnée, la vente de bouteille de gaz. Ils pensent agrandir leur commerce par la suite, un projet en adéquation avec le réaménagement du bourg lancé par la municipalité.

Ce commerce de proximité est apprécié des St-Jouinains et des habitants des communes voisines séduits par une ouverture 7/7j de 8h à 20h non stop.



Sylvie et Christophe Duchateau.

#### JOURNAL TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE DE SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

Directeur de publication : François Auber / Rédacteur en chef : Maria Bergeron / Comité de rédaction : Olivier Henry, Aurélien Paul et Noëlle Leveau / Secrétariat de rédaction : Jade Mastrovito / Conception graphique : Iceberg Communication / Maquette : Samuel Lambert / Impression : La Petite Presse / Crédits photos : Jade Mastrovito et Olivier Henry / Tirage : 1 000 exemplaires / Secrétariat : 02 35 20 74 43 / Mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr